

Préavis N° 5/09.2018

Morges, le 5 juillet 2018

**ACQUISITION DE MULTI-MODULES – PLATEFORME KIBE POUR LE RÉSEAU AJEMA  
(MODULES KIBE RPI, PORTAIL ET FACTURES PAR COURRIEL)**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

**1. PREAMBULE**

Dans l'objectif d'optimiser la gestion administrative du Réseau AJEMA et de l'Accueil Familial de Jour, CSE IT Solutions SA, fournisseur de la plateforme KIBE, a été sollicité par l'ARASMAC et a proposé, suite à une analyse, l'acquisition de trois modules complémentaires :

- KIBE.Factures par courriel

Ce module destiné à l'ensemble des structures du réseau permet de transmettre les factures par e-mail aux parents, tout en diminuant le travail administratif et en limitant les frais d'envoi.

- KIBE.RPI

Cette extension spécifique à l'accueil familial de jour permet aux accueillantes de saisir directement les présences et les repas des enfants sur la plateforme KIBE.

- KIBE.Portail

Ce module destiné à l'ensemble des structures du réseau permet aux parents de s'inscrire en ligne sur la liste d'attente via un portail, de mettre à jour leur demande et de gérer leurs informations personnelles.

**2. ASPECTS FINANCIERS**

La proposition de CSE IT Solutions SA reviendrait à CHF 70'200.- pour l'acquisition des trois modules complémentaires.

Une réduction de 20% sur les licences, soit une économie de CHF 6'038.-, est prévue en 2018 en cas d'achat groupé.

A terme nous espérons contenir l'augmentation des charges administratives, avec ces nouveaux modules.

	Coûts uniques [CHF]	Coûts annuels [CHF]
<b>Licences cse.kibe</b>		
kibe.factures par courriel	13 500	1 350
kibe.portail	7 200	720
kibe.RPI	9 490	949
Remise pour commande groupée 2018 (20%)	6 038	0
<b>Total licences hors TVA</b>	<b>24 152</b>	
TVA	1 860	232
<b>Total net licences, TVA incluse</b>	<b>26 012</b>	<b>3 251</b>
<b>Mise en place, paramétrisation</b>		
kibe.factures par courriel	0	0
Kibe.portail	35 110	2 636
kibe.rpi	9 111	465
<b>Total, TVA incluse</b>	<b>44 221</b>	<b>3 101</b>
<b>Total offres cse.kibe (arrondie)</b>	<b>70 200</b>	<b>6 352</b>

### 3. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ARASMAC

- vu le préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- 1) d'accepter l'acquisition des trois modules KIBE.Factures par courriel, KIBE.Portail et KIBE.RPI pour un montant de CHF 70'200.- et de porter ce montant aux comptes 2018

**Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 5 juillet 2018.**

ARASMAC

Sylvie Podio  
Présidente

Daniel Vouillamoz  
Directeur

**Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 27 septembre 2018.**